

*Initiatives ministérielles*

Saddam Hussein, en août dernier. En outre, nous continuons d'être tout à fait consternés par les actions qu'il a prises dans cette région par la suite.

D'après les témoignages reçus hier aux Nations Unies et d'autres sources, les habitants du Koweït auraient été victimes d'atrocités. Cela ne devrait pas vraiment nous surprendre, car nous savons depuis des années que cet homme viole de façon terrible les droits de la personne des citoyens de son propre pays.

Nous n'ignorons pas qu'il a eu recours aux armes chimiques contre sa propre population dans le passé. Nous ne devrions pas être surpris d'apprendre qu'après l'invasion du Koweït en août dernier, il a continué de maltraiter les habitants non seulement de l'Irak, mais également du Koweït. Je pense qu'il est important de le signaler.

Je crois également qu'il faut préciser dans cette enceinte que nous souscrivons aux résolutions actuelles des Nations Unies au sujet de la crise au Moyen-Orient; ces résolutions prévoient le recours à des sanctions contre l'Irak et réclament le retrait des troupes irakiennes du Koweït.

En outre, je trouve essentiel de dire au départ que nous appuyons totalement les Nations Unies en tant qu'institution, surtout dans le rôle dont a parlé le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Nous souscrivons au principe fondateur des Nations Unies, soit la prévention de conflits. Nous voulons que cela continue d'être la pierre angulaire des Nations Unies.

Cependant, si nous appuyons aussi totalement les Nations Unies en tant qu'institution, il est important d'être extrêmement vigilant au sujet des moyens qu'elles utilisent. Nous souscrivons aux résolutions qu'elles ont adoptées jusqu'à maintenant au sujet de l'Irak, mais nous nous opposons, de ce côté-ci, au projet de résolution qui devrait être soumis au Conseil de sécurité demain.

En plus de ne pouvoir donner notre aval à ce stade-ci à une résolution de ce genre qui permettra le recours à la force au Moyen-Orient, nous ne pouvons souscrire à la motion n° 24 du gouvernement, dont nous sommes saisis aujourd'hui. Une des principales raisons réside dans le fait que nous donnerions ainsi un chèque en blanc au gouvernement pour lui permettre de prendre en notre nom, au nom des députés, de tous les Canadiens, toutes les mesures qu'il juge nécessaires. Nous ne pouvons accepter de conférer ce pouvoir au gouvernement.

Cependant, il est important de préciser que nous souscrivons à la motion présentée par le gouvernement telle qu'amendée par le leader parlementaire du Parti libéral, avec mon appui. Pour plus de clarté, je vais vous lire à nouveau le texte de la motion amendée; voici:

Que la Chambre, constatant que le gouvernement de l'Irak n'a pas observé les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies relatives à l'invasion du Koweït et à la détention de ressortissants de pays tiers, appuie les Nations Unies dans leurs efforts actuels visant à assurer le respect de la résolution 660 du Conseil de sécurité et des résolutions subséquentes adoptées en date du 28 novembre 1990, et que cet appui ne soit pas interprété comme une approbation de l'emploi des Forces armées canadiennes dans une action offensive sans une consultation et l'appui ultérieur de la Chambre.

Si la Chambre ne peut pas approuver cette motion modifiée, alors le Parti libéral ne pourra pas appuyer la motion originale du gouvernement.

• (1730)

Avant de passer à autre chose, je voudrais parler de ce qu'a dit le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans son discours d'aujourd'hui. J'aimerais aussi attirer l'attention sur une remarque du premier ministre. Si je comprends bien, il disait aujourd'hui qu'il trouvait qu'une nation qui n'appuierait pas une résolution de l'ONU—et cette résolution dans son esprit est celle qui est proposée pour demain—devrait être condamnée. Pourtant, au cours des deux dernières semaines, nous avons entendu le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dire que le gouvernement était prêt à utiliser la force dans le Golfe, avec ou sans résolution de l'ONU.

Il me semble qu'il y a une différence entre ce que disait le premier ministre ce matin à propos de la crise au Moyen-Orient et ce que nous avons entendu de sa bouche et de celle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures ces dernières semaines. Il semble que le premier ministre soit prêt à appuyer n'importe quelle politique conforme à sa position du moment. Il paraît évident aussi que le gouvernement veut utiliser la force dans le Golfe. C'est pourquoi nous avons cette motion que nous ne pouvons appuyer.

J'en viens aux propos du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il disait que les gestes de Saddam Hussein témoignaient d'une grave déloyauté envers les Nations Unies. Il est illégal et répugnant sur le plan international qu'une nation envahisse et occupe le territoire d'une autre nation. Il a parlé du mal que pouvait faire Saddam Hussein, non seulement parce qu'il possède des armes